

Réunion plénière du Comité de Direction
décentralisée à CREUTZWALD
Clubhouse des SR CREUTZWALD
2 mai 2022
à 18 heures 30
Procès-verbal : extrait

...

4. Les championnats MOSELLE Seniors > Benoît DEHLINGER et Henri VIGNERON

Une situation générale sur l'état des championnats seniors à date est présentée.

Basée sur des groupes de 12 équipes en D1, D2 et D3, la réglementation prévoit la descente des équipes classées 11^e et 12^e. L'état présent de la pyramide laisse apparaître un vide dans la réglementation car certains groupes ne comptent que 11, 10 voire 9 équipes.

Afin d'y remédier, comme le prévoit le règlement dans son article 13 (« Cas non prévus ») le Comité de Direction décide d'adopter la formule dite d'un mini-championnat déjà réglementaire pour départager les 2^{èmes} de D1 pour l'accession en R3 pour désigner les équipes descendantes et atteindre le nombre de descentes requises par l'organigramme adapté décidé par le CD lors de sa réunion plénière du 7 février 2022 (extrait du PV publié le 9 février 2022)

Le classement de ce mini championnat sera calculé dans chaque groupe sur la base du classement final opposant les équipes concernées (9^e, 10^e ou 11^e selon le nombre d'équipes du groupe) à cinq équipes les précédant au classement.

En s'appuyant sur les résultats réels l'esprit sportif est ainsi respecté.

Niveau par niveau, groupe par groupe, les situations seront examinées et des propositions adaptées à chaque situation seront établies en fonction de la décision prise.

Pour consultation, le règlement des « Championnats MOSELLE Seniors » sera publié avec les ajouts nécessaires entraînés par cette décision et avec le retrait des alinéas du critère « Challenge du meilleur Club de Jeunes » Il vaudra pour la saison 2021-2022.

Rappel est fait qu'aucun classement du Challenge du Meilleur Club de Jeunes n'avait pu être établi la saison précédente et que le CD a décidé dans sa réunion plénière du 4 avril 2022 qu'en conséquence ce critère ne pourra être pris en compte cette saison pour le départage des équipes à égalité comme le prévoit le règlement de ces championnats.

...

Pierre TAESCH, secrétaire général adjoint
Henri VIGNERON, secrétaire général